

France-Lisses: Feasibility study, advisory service, analysis

OJ S 80/2014 24/04/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Lisses

National registration number: 21910340500128

Postal address: 2 rue Thirouin

Town: Lisses

Postal code: 91090

Country: France

For the attention of: Lafon Thierry, maire

Telephone: +33 169114000

Fax: +33 169114002

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.ville-lisses.fr>Address of the buyer profile: <http://avisdemarches.leparisien.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Mairie de Lisses

Postal address: 2 rue Thirouin

Town: Lisses

Postal code: 91090

Telephone: +33 169114000

Fax: +33 169114001

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Mairie de Lisses

Postal address: 2 rue Thirouin

Town: Lisses

Postal code: 91090

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1.**

Title attributed to the contract by the contracting authority

Accord-cadre multi-attributaire pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite, la coordination et le suivi du projet d'aménagement de la ZAE "Les Malines" à Lisses (91090)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code FR104 Essonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Maximum number Envisaged maximum number of participants to the framework agreement
: 3

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Missions de diagnostics et faisabilité technique et financière, de programmation, de choix de l'outil d'aménagement et de détermination de la procédure de mise en concurrence puis, le cas échéant, l'assistance à la mise en oeuvre et au suivi de l'outil d'aménagement approprié permettant la réalisation de l'opération d'aménagement concourant à la requalification de la zone d'activités économiques (ZAE) dite "Les Malines", à Lisses (91090), en un quartier mixte à dominante de logements.

II.1.6. CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

L'accord-cadre se compose de plusieurs phases qui donneront lieu chacune, le cas échéant, à un marché subséquent :

— phase no1 :

Une équipe disciplinaire devra dans un premier temps :

— aider la ville à définir de manière définitive les caractéristiques de l'opération d'aménagement envisagée (programmation urbaine),

— compléter et actualiser l'étude de faisabilité financière en lien avec l'étude urbaine,

— définir le montage contractuel permettant la réalisation du projet urbain dans les meilleures

conditions,

— le cas échéant déterminer la procédure de mise en concurrence permettant à la collectivité de désigner l'opérateur compétent pour réaliser l'opération d'aménagement et conclure le contrat répondant aux objectifs poursuivis.

En parallèle, le prestataire devra accompagner la commune dans la mise en oeuvre opérationnelle du périmètre 1.

— phase n° 2 : à l'appui des études effectuées, et après validation par la commune, du montage opérationnel proposé, le prestataire devra assister dans la mise en oeuvre de l'outil d'aménagement retenu.

— phase n° 3 : le titulaire devra assurer le suivi de l'outil d'aménagement retenu.

Il n'est pas fixé de montant minimum ni de montant maximum.

Estimation globale des prestations sur la durée totale de l'accord-cadre: 800 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: Range: between 1 and 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

L'accord-cadre en lui-même ne permet pas le paiement d'une avance dans les conditions de l'article 87 du code des marchés publics.

Une avance sera accordée au titulaire désigné de chaque marché subséquent conclus sur la base de l'accord-cadre lorsque ce dernier est supérieur à 50 000 EUR HT et son délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf renonciation expresse par le titulaire du marché subséquent dans l'acte d'engagement dudit marché.

Le taux de l'avance au titre de chacun des marchés subséquents, lorsque celle-ci doit être versée, est fixé à 5 %.

En fonction du montant du marché subséquent, il pourra être exigé du titulaire de ce marché une garantie à première demande en contrepartie de l'avance.

Dans cette hypothèse, la garantie demandée en contrepartie du versement de l'avance couvrira la totalité de celle-ci. Elle ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement des prestations est assuré par les fonds propres de la collectivité.

Les paiements s'effectueront par virements. Sous réserve des conditions fixées par le CCAP Et par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, les délais sont de 30 jours au maximum. Les modalités d'application et le taux des intérêts moratoires s'appliquent conformément aux dispositions du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Dans le cas où un candidat ne respecterait pas cette clause, le pouvoir adjudicateur éliminera le candidat se présentant seul, ainsi que le(s) groupement(s) dans le(s)quel(s) il figure.

Le cas échéant, lors de l'attribution de l'accord-cadre à un groupement d'entreprises, le mandataire devra être solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'exprimé ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Se référer au règlement de la consultation.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Se référer au règlement de la consultation.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (à remplacer pour les opérateurs économiques nouvellement créés par une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels),

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (à remplacer pour les opérateurs économiques nouvellement créés par les diplômes, les titres et qualification des dirigeants),

- déclaration indiquant le matériel, l'équipement technique et les infrastructures dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Le candidat au présent accord-cadre (en groupement le cas échéant), pour mener à bien les missions confiées, devra être constitué par une équipe pluridisciplinaire et disposera des compétences suivantes, indispensables à l'appréciation de la qualité des projets :

- stratégie territoriale - programmation urbaine ;

- marketing - prospection ;

- juridique ;

- économique ;

- communication - concertation ;

- urbanisme - aménagement ;

- architecture ;

- développement durable ;

- ingénierie VRD ;

- les habilitations et agréments délivrés par les autorités compétentes attestant que le candidat est autorisé à donner des consultations juridiques conformément à la loi du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du cadre de réponse technique: critère noté sur 70 sur la base de la pertinence du contenu du Cadre de Réponse Technique. Le sous-détail de notation est le suivant :- Compréhension du contexte et des besoins : 16 pts- Approche méthodologique : 20 pts- Composition et organisation de l'équipe projet: - Qualité des intervenants et des compétences présentées : 14 pts - Organisation des relations entre les intervenants : 10 pts- Décomposition du temps passé : 10 pts %. Weighting 70

2. Prix des prestations %. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014003ACMA071

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.5.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur

<http://avisdemarches.leparisien.fr>

Unité monétaire utilisée, l'euro.voies et délais de recours:

Recours gracieux ou hiérarchique: dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre; référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du code de justice administrative); référé contractuel : 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ou, à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative);

recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et R421-3 du code de justice administrative); recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de

l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18.4.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles

Postal code: 78011

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.4.2014